

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 mars 2023 à 19h00

Absent excusé : DUSSAULE Mickaël

➤ **Approbation de la séance du 2 février 2023**

➤ **Taxes Directes Locales 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes locales 2023.

➤ **Subventions 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions comme suit :

Centre Léon Bérard - Lyon : 50 €

ADMR : 200 €

APEI : 50 €

Le Souvenir Français : 50 €

AFSEP : 50 €

Sou des écoles de Thoirette : 100 €

Ecole Primaire de Thoirette : 100 €

➤ **Vote du compte administratif 2022 Budget Communal**

Le 1^{er} Adjoint, M. DELORME Jean-Marc procède au vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le compte administratif du budget communal.

➤ **Approbation du compte de gestion 2022 Budget Communal**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de compte de gestion du budget communal dressé par M. BON Alexandre, trésorier.

➤ **Vote du Budget Primitif Communal 2023**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget communal 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement : 444 904.40 € Investissement : 447 751.52 €

➤ **Vote du compte administratif 2022 Budget Eau**

Le 1^{er} Adjoint M. DELORME Jean-Marc procède au vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le compte administratif du budget eau,

faisant apparaître un **excédent cumulé de 55 759.84 €**

➤ **Approbation du compte de gestion 2022 Budget Eau**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget de l'eau dressé par M. BON Alexandre, trésorier.

➤ **Vote du Budget Primitif de l'Eau 2023**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de l'eau 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Exploitation : 94 926.91 €

Investissement : 128 886.75 €

➤ **RPQS 2022 (Rapport annuel Prix et Qualité du Service public de l'eau potable)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le RPQS 2022.

➤ **Questions diverses :**

Un devis sera demandé pour l'amélioration du chemin de Lancheronne.

Une réflexion est en cours pour la diminution du fleurissement du village, en vue de réduire les arrosages.

Le commerce de proximité, la somme demandée s'élève à 840 000 €, Mr le Maire décide de ne pas lancer dans l'immédiat et s'oriente plutôt sur une rénovation partielle de l'existant beaucoup moins coûteuse.

Cornod, le 03 Avril 2023
Le Maire, ANDREY Patrick